

Nos déchets ont de la ressource !

L'actu

Des déchets verts... au compost !



La plate-forme de réception et de préparation des déchets verts de Faulquemont a été mise en service **le 9 septembre 2013.**

Elle réceptionne uniquement les déchets verts issus des communes, des professionnels et des déchèteries.

Seuls les tontes de gazon, les feuilles mortes ainsi que les tailles de haies et d'arbustes, les souches et troncs d'arbre pourront être déposés sur ce site. Le tarif unique pour le dépôt des déchets verts déposés sur la plate-forme s'élève à **30 € HT/tonne.** Pour les professionnels souhaitant accéder au site, une fiche d'acceptation doit être simplement demandée auprès du Sydeme.

Horaires d'ouverture de la plate-forme

Du lundi au vendredi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00

Adresse :

**Centre de tri multiflux de Faulquemont
ZI de Faulquemont
Avenue du District Urbain
57380 PONTPIERRE**

Les particuliers comme les professionnels pourront s'approvisionner directement en compost sur cette plate-forme au tarif unique de 8 €/tonne. Il est conseillé d'apporter son propre matériel (remorque, seau...) pour retirer le compost présenté en vrac.

Zoom sur le tri des papiers recyclables

ACTUALISATION DES CONSIGNES DE TRI DES PAPIERS RECYCLABLES

Ecofolio, l'éco organisme en charge de la collecte et du recyclage des papiers en France met en œuvre la Responsabilité Élargie du Producteur (REP) en incitant à recycler plus, en améliorant les dispositifs de tri et la collecte et en encourageant à trier mieux les papiers. En 2013, les consignes de tri des papiers recyclables à destination du sac orange ont été actualisées. **Mettez vous à jour en prenant connaissance des nouvelles consignes Ecofolio et ainsi nous pourrons atteindre l'objectif principal demandé par l'Etat à Ecofolio : une performance de recyclage de 55% pour 2016.**

Dans le sac orange



Journaux et magazines (sans film plastique)



Prospectus et publicités (sans film plastique)



Catalogues et annuaires



Courriers et impressions



Enveloppes et autres papiers

Nous vous rappelons que les papiers déchirés, broyés et froissés sont à déposer dans le sac vert réservé aux biodéchets.

N° Vert 0800 600 057

Appel gratuit depuis un poste fixe

Plus d'infos sur : www.sydeme.fr

Avec le soutien de :



ECO
EMBALLAGES

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie